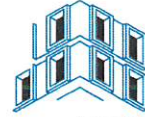




17 Place Charles Delangle  
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA  
**RECONSTRUCTION**  
EN **NORMANDIE**

L'an deux mil vingt-trois, le 1<sup>er</sup> août à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

**Étaient présents :**

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2<sup>ème</sup> adjoint, Frédéric FOSSEY - 3<sup>ème</sup> adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANCOIS, Delphine BOULOT,

**Étaient excusés :** - Loïc PERIOT - 1er adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR),

Absents : Laëtitia MOREAU, Valérie TANQUEREL

Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Françoise DUSSERT-SARTHE en tant que secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

1. Validation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2023
2. Ferme du Danu : vente
3. 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Trévières : devis
4. Eglise : devis
5. Rue Joël Durand : maîtrise d'œuvre
6. Salle culturelle
7. La Poste : résiliation du bail actuel et conclusion d'un bail pour le DAB
8. Festival de la Pomme : devis C2 la cuisine
9. Camping « Sous les Pommiers »
10. Actualisation de la convention avec le service instructeur du Bessin
11. Compte rendu des commissions
12. Questions diverses

**1. Validation du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2023**

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion du 27 juin 2023.

**Le compte-rendu est donc validé à l'unanimité.**

**2. Ferme du Danu : vente**

De nombreux échanges ont eu lieu avec la famille MOUILLARD, lesquels ont été exposés lors de la réunion de la commission Urbanisme du 12 juillet dernier. Le détail des échanges est détaillé dans la note de synthèse et le compte-rendu de cette commission a été joint en annexe.

**Teneur des discussions :**

Suite au rendez-vous du 19 juillet dernier en présence de Maître BLOCHE, Madame le Maire et la famille MOUILLARD, un engagement irrévocable de Monsieur François MOUILLARD a été signé pour libérer la ferme, les bâtiments et les dépendances ainsi que 4ha de terre se trouvant autour de la ferme au plus tard le 29 décembre 2023.

Cette libération des lieux consentie par Monsieur MOUILLARD est une condition essentielle et déterminante du consentement de la mairie de TREVIÈRES pour la rédaction d'un bail rural de 25 ans. Loyer annuel du fermage 210 € / ha. La délibération du 28/03/2023 sera annulée.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

**Annule la délibération n°2023-40 du 28/03/2023 ;**

**Fixe le nouveau prix de vente à : 450 000€ €**

Autorise Madame le Maire à signer ainsi l'ensemble des documents nécessaires à la mise en vente et à la vente de la ferme du Danu.

### 3. 80ème anniversaire de la libération de Trévières : devis

L'entreprise MUSIC LIGHT a été sollicitée pour la sonorisation et l'éclairage de la scène lors du 80ème anniversaire de la libération de Trévières.

Option 1 : le 08/06/2024 8 251 € HT soit 9 901.20 € TTC

Option 2 : le 07 et le 08/06/2024 12 4997.50 € HT soit 14 997 € TTC

#### Teneur des discussions :

Après échanges, la proposition retenue est l'option 1 pour un montant de 8 251€ HT soit 9 901.20€ TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Accepte le devis présenté d'un montant de 8 251€ HT soit 9 901,20€ TTC

Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de cette prestation.

### 4. Eglise : devis

Afin de poursuivre le projet de restauration de l'église Saint-Aignan, il est nécessaire d'accepter les devis retenus pour l'établissement du plan de financement :

Objet des travaux	Entreprise	Montant en € HT	Montant en € TTC
Maçonnerie	Entreprise CONRAUD	58 505.39	70 206.47
Charpente	Clément FUSEE	3 625.00	3 987.50
Couverture	Stéphane GUILLOUF	4 938.97	5 926.77
TOTAL		67 069.36	80 120.74

#### Teneur des discussions :

Nous avons échangé sur les devis présentés par les diverses entreprises pour la restauration de l'église de Trévières, et les membres du Conseil Municipal ont décidé d'autoriser Madame le Maire à signer les devis présentés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

Accepte les devis présentés dans le tableau ci-dessus ;

Autorise Madame le Maire à les signer ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation des travaux.

### 5. Rue Joël Durand : maîtrise d'œuvre

Le cabinet CAVOIT nous a fait parvenir un devis pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la rue Joël DURAND : 7 080 € HT soit 8 496 € TTC.

Nous avons obtenu une subvention du fonds vert d'un montant de 24 172 €.

#### Teneur des discussions :

Madame le Maire fait un retour sur l'évolution des travaux de la rue J. Durand, et nous informe que nous avons reçu une subvention du « Fond Vert » d'un montant de 24 172€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A



Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

**Accepte le devis présenté ;**

**Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de cette prestation ;**

**Autorise de façon rétroactive le lancement de l'appel d'offres à la date du 25/07/2023 (réception des offres le 31/08/2023 à 12h00).**

## 6. Salle culturelle

Lors de la réunion de la commission Urbanisme du 12 juillet dernier, le sujet de la salle culturelle a été abordé et plus précisément la question des activités que nous souhaitons y proposer (cinéma, spectacles, théâtre etc.).

Le souhait de la commission est de pouvoir accueillir des troupes de théâtre et des spectacles de la programmation intercommunale. Ceci nécessite la création de loges dans le bâtiment de la Poste.

### Teneur des discussions :

Après échanges, les membres du Conseil Municipal ont décidé d'élargir les activités proposées dans la salle culturelle afin d'accueillir des troupes de théâtres et de spectacles qui nécessitent la création d'une loge. L'entreprise MOUTON est passée pour vérifier les niveaux.

- Une étude a été faite par la CCI et Chambre des métiers (nous sommes en attente du retour)
- Nous souhaitons rencontrer le Foncière de Normandie pour l'éventuel montage financier
- Faire un appel à candidatures d'architectes pour les deux bâtiments afin de nous aider à formaliser les différents travaux de rénovation, la conformité au niveau des normes de sécurité, d'accessibilité (emplacement de l'ascenseur).

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

**Accepte l'élargissement des activités culturelles proposées dans la salle culturelle ;**

**Valide le recours à un concours d'architectes pour l'étude des 2 bâtiments (salle des fêtes / salle culturelle et la Poste).**

## 7. La Poste : résiliation du bail actuel et conclusion d'un bail pour le DAB

Suite au départ de la Poste, le bail actuel doit être résilié. Un acte de résiliation a été rédigé par le service immobilier de la Poste, joint en annexe.

De même, un nouveau bail doit être conclu pour le local accueillant le nouveau Guichet Automatique de Banque. Un nouveau bail a été rédigé par le service immobilier de la Poste, joint en annexe.

### Teneur des discussions :

Un nouveau bail va être rédigé par le service immobilier de la Poste et le montant annuel de la location sera de 1348€. Une attestation d'assurance sera demandée à la Poste.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

**Valide les actes proposés ;**

**Autorise Madame le Maire à les signer.**

### 8. Festival de la Pomme : devis C2 la cuisine

Le devis C2 la Cuisine a été validé lors de la dernière réunion de conseil municipal ; une remise de 500 € a été obtenue portant le montant du devis à 4 986.50 € HT soit 5 958.81 € TTC.

#### Teneur des discussions :

Prise en compte du montant de la remise de 500€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P   X   C     A	P   X   C     A	P   X   C     A	P   X   C     A	P   X   C     A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P   X   C     A	P     C     A	P   X   C     A	P     C     A	P   X   C     A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P   X   C     A	P   X   C     A	P   X   C     A		

Accepte le devis de C2 la Cuisine pour l'organisation de 2 ateliers de cuisine et d'un concours enfant lors du Festival de la Pomme.

### 9. Camping « Sous les Pommiers »

Le délégataire du camping « Sous les Pommiers » souhaite rompre son engagement à la fin de l'année 2023. Il convient de réfléchir à la suite à donner : recherche d'un nouveau délégataire ? vente du camping ? autre ?

#### Teneur des discussions :

Après échanges sur la décision du délégataire actuel de quitter ses fonctions fin 2023, la commission va se réunir pour travailler sur la gestion future du camping.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P   X   C     A	P   X   C     A	P   X   C     A	P   X   C     A	P   X   C     A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P   X   C     A	P     C     A	P   X   C     A	P     C     A	P   X   C     A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P   X   C     A	P   X   C     A	P   X   C     A		

Décide de contacter la Chambre de Commerce et d'Industrie pour étudier les possibilités de gestion future du camping « Sous les Pommiers » : nouveau contrat de délégation de service public, mise en vente.

### 10. Actualisation de la convention avec le service instructeur du Bessin

Le Service Instructeur du Bessin créé au niveau du syndicat mixte TER'BESSIN assure l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme de l'ensemble des communes couvertes par le SCOT.

Le Maire de la commune demeurant l'autorité compétente pour la délivrance des actes et autorisations relatifs à l'occupation des sols sur son territoire, une convention est donc conclue avec TER'BESSIN pour définir le cadre d'intervention du service et les responsabilités et attributions respectives de chacune des parties. La mise en place de la dématérialisation et des outils de traitement des autorisations d'urbanisme impacte l'organisation mise en place initialement entre la commune et le SIB. C'est pourquoi il est nécessaire d'actualiser la convention cadre.

Cette actualisation a pour objectif d'intégrer les éléments liés à la mise en place des outils de traitement dématérialisés des actes d'urbanisme, mutualisés à l'échelle du Bessin. Elle ne remet pas en cause l'économie générale de celle-ci, ni les modalités organisationnelles de base, entre les communes adhérentes et le SIB (financement...), définie en 2015.

La commission « instruction, suivi des documents d'urbanisme et des projets structurants » en date du 15 Mai 2023 a émis à un avis favorable. Le Bureau en date du 23 Mai 2023 a émis un avis favorable. Le Conseil syndical lors du comité du 30 mai dernier a délibéré à l'unanimité en faveur de cette actualisation.

#### Teneur des discussions :

Madame le Maire donne lecture de « l'Actualisation De la Convention avec le Service Instructeur Du Bessin ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P   X   C     A	P   X   C     A	P   X   C     A	P   X   C     A	P   X   C     A

Gérald ROUSSEUW					Valérie TANQUEREL					Françoise LEBOULANGER					Laëtitia MOREAU					Martial LEGROS				
P	X	C		A	P		C		A	P	X	C		A	P		C		A	P	X	C		A
Patrick WATERS					Delphine BOULOT					Bruno LEFRANCOIS														
P	X	C		A	P	X	C		A	P	X	C		A										

- habilite la communauté de communes de l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols ;  
- autorise à organiser cette instruction dans le cadre du service géré au niveau du syndicat mixte TER' BESSIN ;  
- autorise le Maire à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ce service notamment le projet de convention régissant le cadre d'intervention du service instructeur et les responsabilités et attributions de chacun, dans les conditions prévues à cet effet.

#### 11. Compte-rendu des commissions communales

- Compte-rendu du comité lien social et solidarité
- Retour sur la restitution du presbytère, les quelques travaux de remise en état seront assurés par les employés communaux.

#### 12. Questions diverses

- Délégations exercées : sans objet
- Étude sur une proposition d'aide à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie pour les habitants (aide financière de l'agence de l'eau)
- Proposition de Mr CRAQUELIN pour la plantation de quelques arbres dans le bourg
- Quelques dates :  
Distribution des brioches l'occasion de la fête patronale « La Sainte Exupère » le 5 août 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45

**La prochaine réunion est fixée au 12/09/2023 à 20h00**

#### Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

90. Ferme du Danu : vente
91. 80ème anniversaire de la libération de Trévières : devis
92. Eglise : devis
93. Rue Joël Durand : maîtrise d'œuvre et appel d'offres
94. Salle culturelle
95. La Poste : résiliation du bail actuel et conclusion d'un bail pour le DAB
96. Festival de la Pomme : devis C2 la cuisine
97. Camping « Sous les Pommiers »
98. Actualisation de la convention avec le service instructeur du Bessin

Signature du Président et du secrétaire de séance :

Président	Secrétaire
